

Modalités d'organisation des cours théoriques et pratiques

PARCOURS THEORIQUE

➤ Possibilité d'assister aux cours thématiques approfondis animés par un formateur :

- MARDI ET VENDREDI : de 17h à 18h

❖ Thématiques possibles :

Vitesse – Distance d'arrêt et de sécurité – Carrefour à sens giratoire et rond-point –

Permis à points - Signalisation – Régime de priorité – Alcool – Croisement –

Dépassement – Arrêt stationnement – Période probatoire ...

Le choix se fait de manière aléatoire ou selon la demande des élèves.

➤ Possibilité de s'entraîner au code en salle ou via internet :

- Du mardi au vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h00

- Samedi de : 10h à 14h

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;

- en rase campagne ;

- sur autoroute ;

- de nuit (leçons prises en hiver).